

ACTUALITÉ LÉGISLATIVE ET JURISPRUDENTIELLE 2017

La réforme du droit du travail : les ordonnances MACRON

Mardi 14 novembre 2017

9h00-17h00

*MTD Avocats
9 rue Pierre Le Grand - 75008 Paris*

Programme de formation

08h45 : Petit-déjeuner d'accueil des participants

09h00-10h30 : **RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL : LES ORDONNANCES DÉVOILÉES**

Mesures prévues en matière de rupture du contrat de travail : quelles conséquences ?

- *Modification des sanctions procédurales, nouvelles règles de motivation du licenciement, réforme du licenciement économique, plans de départs volontaires collectifs, congé de mobilité, indemnité légale de licenciement, nouveau délai de contestation prud'homal, plafonnement des indemnités prud'homales...*

10H45-12H15 **Mesures prévues en matière de négociation collective et de représentation du personnel : quels enjeux ?**

- *Négociation collective : convention d'entreprise et d'établissement, articulation des différents accords, contestation des accords, négociation dans les entreprises dépourvues de délégué syndical, accords majoritaires...*
- *Fusion des institutions représentatives du personnel : composition, fonctionnement et attributions du Comité Social et Economique...*

12h30-13h30 : **PAUSE DÉJEUNER**

13h45-15h15 **Mesures prévues en matière de santé au travail et en matière d'embauche et de gestion des effectifs**

- *Santé au travail : inaptitude physique, recours contre l'avis du médecin du travail, prévention de la pénibilité*
- *Embauche et gestion des effectifs : CDD, contrat de mission, intérim, CDI de chantier, télétravail, prêt de main-d'œuvre à but non lucratif...*

15h30-17h00 : **ACTUALITÉ LÉGISLATIVE, RÉGLEMENTAIRE ET JURISPRUDENTIELLE**

- *Actualité du contrat de travail : recrutement, congés payés, période d'essai, CDD, droit disciplinaire, maladie*
- *Actualité de la rupture du contrat de travail et ses suites : rupture conventionnelle, droit du licenciement pour motif personnel et économique*
- *Actualité des instances représentatives du personnel : expertises, délais de consultation, discrimination syndicale...*

Participation : 900 € HT (déjeuner inclus, possibilité de conclure une convention de formation)